



ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES  
2025

**En finir avec la  
pénurie d'effectifs,  
la casse du statut et  
la précarité**

Du mardi 9 au lundi 15 décembre,  
**donnez de la force au  
SPAN-CGT !**

*La dégradation des droits et des conditions de travail de toutes et tous a une cause principale : la casse du statut et son contournement par une contractualisation massive.*

**Le SPAN-CGT revendique des concours externes, internes et réservés à la hauteur des besoins pour faire revenir l'ensemble des emplois permanents dans le giron du statut, dynamiser les carrières et mettre fin à la précarité du personnel contractuel**

*Gel du point d'indice, grilles obsolètes, avancement bloqué, inégalités et injustices salariales, obligations non compensées, absence d'aides au logement, coût des repas trop élevé, quasi-absence d'action sociale (vacances, loisirs, sport, culture), etc.*

**Le SPAN-CGT revendique des mesures concrètes pour rendre au personnel le pouvoir d'achat dérobé par l'inflation et faire converger la rémunération du personnel contractuel vers celle des fonctionnaires.**

**Avancer  
toutes et tous  
ensemble**

**Remettre le  
pouvoir d'achat  
en haut de la  
pile**

*Aucune amélioration juste et durable des droits n'est possible si elle affaiblit le statut et entérine des différences de traitement injustifiées entre fonctionnaires et agents contractuels. Il nous faudra faire preuve d'une solidarité sans faille pour que les conquêtes sociales bénéficient à toutes et à tous.*

**Les revendications du SPAN-CGT visent à éléver les droits des fonctionnaires et des agents contractuels en même temps, sans jamais les mettre dos à dos !**

Des réunions sont prévues dès le début de l'année prochaine sur la **rémunération des agents contractuels**, l'**avancement** et la **promotion interne** des fonctionnaires, ainsi que sur la mise en place des **concours réservés**.

**Donnez-vous les  
moyens de peser !**



## Protéger et renforcer le statut

*Le statut de la fonction publique parlementaire est la pierre angulaire de la défense de l'ensemble du personnel de l'Assemblée nationale. Il est la seule garantie valable pour que chacune et chacun bénéfie des protections et compensations légitimes qui découlent de ses missions et sujétions particulières. Le défendre est la priorité des priorités, dans l'intérêt tant des fonctionnaires que du personnel contractuel !*

### **Statut contourné, personnel en danger !**

C'est très clairement pour **réaliser des économies sur le dos du personnel** que les précédents Collèges de Questeurs ont arrêté d'organiser des concours, notamment de catégorie B et C, puis contractualisé à tout va et externalisé le plus possible ! L'évolution des effectifs n'a pas non plus suivi la hausse de la charge de travail, aggravant la pénurie d'effectifs existante.

Le constat est sans appel : les conditions de travail et la qualité du service rendu se sont dégradées. **La mobilité et l'avancement des fonctionnaires sont bloqués**. L'effondrement du nombre de fonctionnaires **met en péril le Fonds de Sécurité sociale et la Caisse de retraite**. Les différences de conditions d'emploi dégradent l'ambiance de travail et nourrissent des rancœurs qui mettent les collègues dos à dos, à l'encontre de leurs intérêts communs.

### **Injustices et précarité pour les agents contractuels**

Néfaste pour les fonctionnaires, la contractualisation s'est traduite par **une forte précarité du personnel contractuel, des injustices salariales**, tant avec les fonctionnaires, qu'entre agents contractuels, et par l'absence de possibilité de carrière pour ces derniers. Les agents contractuels de l'Assemblée nationale ont moins de droits que dans le reste de la fonction publique, où il y en a déjà peu... Les conséquences au quotidien sont énormes : difficulté d'accès au logement et au crédit, garde d'enfants rendue compliquée, perte de pouvoir d'achat, etc.

### **Sortir de la contractualisation par le haut**

- **des concours externes réguliers et à la hauteur des besoins**, y compris pour les emplois spécialisés, afin de pouvoir travailler dans de bonnes conditions et de sauver les régimes autonomes de protection sociale du personnel
- **des concours réservés** pour permettre aux agents contractuels qui le souhaitent de devenir fonctionnaires et pour faire revenir le plus d'emplois possible dans le giron du statut
- **réécriture du cadre d'emploi** pour accorder des protections de haut niveau contre la précarité, pour l'égalité des droits et pour les salaires
- **intégration ou réinternalisation de l'ensemble des missions permanentes** pour améliorer les conditions de travail et renforcer le statut

*Renforcer le statut ne peut se faire sans enrichir les parcours et les carrières, valoriser et développer les compétences, s'appuyer sur l'expérience acquise. Mais depuis des années, c'est l'immobilisme, quand ce ne sont pas les régressions, tant pour les fonctionnaires que pour les agents contractuels.*

### **Carrières bloquées, travail non reconnu, salaires en berne**

L'accès aux **concours réservés** donnerait des perspectives de carrières aux agents contractuels et débloquerait la mobilité des fonctionnaires. Cela ne résoudrait cependant pas tout. **Les concours internes et l'avancement des fonctionnaires sont corsetés** par des règles obsolètes, les remontées et des redescentes de tâches font perdre le sens des missions : la catégorie C effectue des tâches de catégorie B sans contrepartie et la catégorie A doit suppléer les catégories B et C...

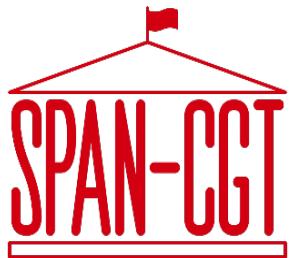
Les **grilles indiciaires sont de surcroît incomplètes et injustes** : palier au début de la carrière des agents de la catégorie C, insuffisance d'échelons pour progresser jusqu'à la retraite – l'âge de départ ayant été reculé –, manque de catégories pour reconnaître l'élévation des compétences. Leur décrochage par rapport aux grilles de l'Etat et le gel de la valeur du point d'indice ont aggravé la perte de pouvoir d'achat que cela entraîne, sachant que, par ailleurs, la « clause de revoyure » liée à la charge de travail qui a explosé, n'a pas été utilisée au moment opportun...

### **Stratégie d'ensemble inexiste pour le personnel**

Alors que les missions évoluent rapidement et vont se transformer profondément sous l'effet de l'intelligence artificielle, aucune stratégie d'adaptation n'a été mise en place. La politique de **formation est cantonnée aux besoins immédiats du poste**, l'évaluation n'a aucun rapport avec la programmation de l'activité du service, le pilotage des concours ne tient compte de rien de tout cela, ce qui aggrave le mal-être au travail.

### **Revaloriser les carrières, redonner du sens aux missions**

- **réforme des concours internes** pour faciliter la promotion interne des fonctionnaires : décorrélation des concours externes, hausse des ratios déterminant le nombre de places, abaissement des conditions d'ancienneté
- **simplification des règles d'avancement** (classe, grade, échelon) pour accélérer les carrières des fonctionnaires, mieux reconnaître l'expérience acquise et permettre une progression jusqu'à la retraite
- **refonte des grilles indiciaires** pour accompagner la hausse des qualifications et renforcer le pouvoir d'achat, y compris après le départ en retraite
- **réforme ambitieuse de la formation** pour accompagner les mutations en cours, mettre les agents en situation de réussite et faciliter la mobilité



## Santé et qualité de vie au travail

*Nous passons l'essentiel de nos journées à l'Assemblée nationale. Il est impératif d'y être en sécurité, de ne pas y altérer sa santé. Nous y passons en réalité même trop de temps, sacrifiant de larges pans de nos vies personnelles. Un nouvel équilibre doit être trouvé en remettant au centre l'épanouissement professionnel et personnel.*

### **Insécurité au travail, mal-être au quotidien, prévention lacunaire**

Le personnel de l'Assemblée est **exposé à de nombreux risques professionnels**, physiques comme psychosociaux. Trop de collègues viennent travailler avec la boule au ventre. Travail de nuit, cadence, pression et dysfonctionnements organisationnels y sont pour beaucoup.

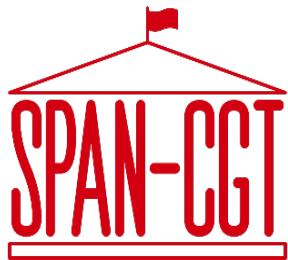
Tandis que les actions de prévention demeurent lacunaires et que les remboursements du régime de complémentaire santé n'indemnissent pas correctement ces risques, **le financement du Fonds de Sécurité sociale est lui-même fragilisé** par l'effondrement du nombre de fonctionnaires. S'agissant du handicap, de nombreux droits existant dans le reste de la fonction publique n'ont pas été transposés à l'Assemblée nationale.

### **Action sociale indigente, aidants familiaux abandonnés**

L'explosion du coût de la vie oblige à **se loger de plus en plus loin**. Alors que les obligations de présence n'ont pas diminué, les aides existantes ont été supprimées. Les *self-service* sont saturés, les salles de repos aménagées manquent, les **tarifs des repas ont explosé**. L'action sociale (vacances, loisirs, culture et sport) est réduite à peau de chagrin et pour l'essentiel financée par le personnel lui-même *via* l'AMOSPA. Les **aidants familiaux** n'ont pas droit aux congés de droit commun. L'**aide aux parents** ne compense pas les sujétions...

## Renforcer le bien-être au travail et l'action sociale

- **amplification de la prévention des risques professionnels** grâce à une cellule d'accompagnement interne indépendante dotée de prérogatives élargies
- **consolidation du financement du Fonds de Sécurité sociale** : concours externes et réservés, revalorisation des grilles et contribution employeur dédiée
- **soutien accru aux « aidants »** (congés de droit commun) et **aux familles** (berceaux dans des crèches de proximité, garde d'enfants après 3 ans) ; **alignement sur la fonction publique de droits concernant le handicap**
- **rétablissement d'aides au logement** : prêts bonifiés, aides au déménagement et à l'installation, garantie locative, indemnité logement (agents contractuels)
- **majoration du subventionnement des repas** pour les rendre abordables et **aménagement de salles de repos** pour limiter la saturation des selfs
- **création d'un comité d'œuvres sociales cofinancé par l'Assemblée** pour faciliter l'accès aux vacances, aux loisirs, au sport et à la culture



## Des États généraux pour la démocratie sociale

*Rien d'utile ne peut se faire sans le personnel. Après une mise entre parenthèses à compter de 2017, la démocratie sociale a été restaurée en 2022. Les instances se sont de nouveau réunies et des groupes de travail constructifs ont été mis en place. La participation et l'information du personnel demeurent cependant encore à l'état embryonnaire.*

### **Participation et pouvoir de négociation a minima**

La principale instance de participation du personnel est la commission de concertation. Son rôle est très limité : **les organisations syndicales sont réduites à présenter des doléances**, sans aucune vision de la stratégie de l'administration, et sans délibération ne serait-ce que sur un calendrier de comités techniques pour approfondir les sujets en ayant un minimum de visibilité...

Les **comités techniques ne sont pas des instances de véritable négociation** : le personnel ne signe pas d'accords, les Questeurs décident seuls, et les questions stratégiques n'y sont pas évoquées (niveau des recrutements et rémunérations). Le personnel ne pèse que dans le comité de gestion du Fonds de Sécurité sociale et au sein du CHSCT. Son poids est infime dans le conseil d'administration du SCAN et dans le comité des usagers des restaurants qui n'a plus été réuni pendant des années. Il est **inexistant dans celui de l'AGRAN**. Contrairement au reste de la fonction publique, **aucune instance paritaire ne permet aux syndicats d'intervenir sur les situations individuelles**, laissant place libre à l'arbitraire.

### **Droit à l'information lacunaire**

L'information du personnel est de surcroît indigente. Les rapports des comités techniques sont consultables uniquement à la DRH, alors que ces comités examinent les modalités de mise en œuvre de réformes importantes. Les comptes rendus des instances ne sont pas tous sur Weban, et il faut bien chercher pour trouver les autres.

Les règles régissant les réunions d'information en limitent drastiquement la portée, **l'affichage syndical est réduit à portion congrue**, et les moyens dont les syndicats disposent par ailleurs ne permettent pas de le compenser.

### **Redonner la parole et le pouvoir au personnel**

- **renforcement du rôle de la commission de concertation** pour en faire un temps réellement utile à l'amélioration des droits du personnel ;
- **renforcement de la participation et amélioration de l'information du personnel** sur les décisions le concernant ;
- **création d'instances chargées de l'examen des décisions individuelles** ;
- **droits syndicaux modernisés** et moyens accrus pour mieux informer, associer et organiser l'ensemble du personnel.



# Porter vos voix et vous défendre !

## Liste présentée pour la Commission de concertation

Le SPAN-CGT a fait le choix de présenter des listes paritaires.

Elles représentent la diversité des services, des conditions d'emplois (proportion entre fonctionnaires et contractuels) et des catégories (A+/A, B et C).

Elles reflètent aussi les luttes qui ont été menées dans les différents services et tiennent compte des expertises individuelles.

Par leur composition, elles visent à porter votre voix, au plus près des réalités de votre quotidien.

## Liste présentée pour le Comité de gestion du Fonds de Sécurité sociale

### Titulaires

**Valérie Bergé**  
Assistante de direction et de gestion  
Direction de l'Administration générale et de la sécurité

**Léa Ferrez-Le Guet**  
Bibliothécaire  
Direction de la Communication et de la valorisation patrimoniale

**Pierrick Goffre-Viaud**  
Agent  
Direction de la Communication et de la valorisation patrimoniale

**Clotilde Martinez**  
Ingénierie informatique  
Direction des Systèmes d'information

**Florent Boissière**  
Technicien télécom  
Direction des Systèmes d'information

**Stefan Patelski**  
Agent  
Direction de la Logistique parlementaire

**Christine Missy**  
Gestionnaire de fournitures  
Direction de la Logistique parlementaire

**Mohamed Camara**  
Assistant à maîtrise d'ouvrage  
Direction de la Gestion parlementaire et sociale

**Corinne Garcia**  
Assistante de direction  
Direction des Affaires européennes, internationales et de défense

**Jean-Paul Rossez**  
Assistant de direction et de gestion  
Secrétariat général de la Présidence

**Imane Berouene**  
Agente d'accueil polyvalente  
Direction de l'Administration générale et de la sécurité

**Rémi Denot**  
Cuisinier  
Direction de la Logistique parlementaire

### Suppléant.e.s

**Benjamin Quashie-Roubaud**  
Administrateur-adjoint  
Direction des Achats et des finances

**Lionel Jankowski**  
Ouvrier professionnel, technicien CFA  
Direction des Affaires immobilières et du Patrimoine

**Dalila Fadé**  
Administratrice-adjointe  
Direction des Affaires européennes, internationales et de défense

**Francine Chesnot**  
Assistante de direction et de gestion  
Direction de la Logistique parlementaire

**Maryon Pennober**  
Agente d'accueil conférencière  
Direction de la Communication et de la valorisation patrimoniale

**Sébastien Turpin**  
Documentaliste  
Direction de la Communication et de la valorisation patrimoniale

**David Dory**  
Huissier  
Direction de la Séance

**Aurélie d'Agier de Rufosse**  
Chauffeur, cheffe de groupe  
Direction de la Logistique parlementaire

**Frank Baron**  
Chef de division  
Direction de l'Administration générale et de la sécurité

**Donia Abid**  
Gestionnaire de contrat  
Direction de la Gestion parlementaire et sociale

**Jean-Antoin Caheric**  
Agent  
Direction de la Communication et de la valorisation patrimoniale

**Emmanuelle Lavie**  
Cheffe de division  
Direction des Achats et des finances

### Suppléant.e.s

**Didier Labrit-Badie**  
Assistant de direction et de gestion  
Secrétariat général de la Présidence

**Marion Arrivé**  
Agente  
Direction de la Communication et de la valorisation patrimoniale

**Laurent Vivet**  
Dessinateur en réseaux  
Direction des Affaires immobilières et du Patrimoine

**Elsa Camus**  
Bibliothécaire  
Direction de la Communication et de la valorisation patrimoniale

### Titulaires

**Virginie Girod**  
Assistante de direction et de gestion  
Direction de la Communication et de la valorisation patrimoniale

**Benjamin Quashie-Roubaud**  
Administrateur-adjoint  
Direction des Achats et des finances

**Virginie Pendant**  
Agente  
Direction de l'Administration générale et de la sécurité

**Pierre Pavia**  
Informaticien - développeur  
Direction des Systèmes d'information